

PRESENTATION DE LA FORMATION DEAS

DEFINITION DU METIER

L'aide-soignant exerce son métier sous la responsabilité de l'infirmier. Il participe aux soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. Il travaille dans une équipe pluridisciplinaire en milieu hospitalier ou extra-hospitalier.

DUREE ET CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

10 MOIS pour le cursus partiel (Titulaires du Baccalauréat ASSP) :

Elle comprend 420 heures d'enseignement théorique et 420 heures de stages pratiques en milieu hospitalier et extra hospitalier.

Selon l'arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005, **les élèves titulaires du baccalauréat professionnel ASSP sont dispensés des modules 1, 4, 6, 7 et 8.** Ils doivent suivre les modules de formation 2,3 et 5 et effectuer douze semaines de stages pendant lesquelles sont évaluées les compétences correspondantes. Les stages sont réalisés en milieu professionnel, dans le secteur sanitaire, social ou médico-social. Au minimum un stage se déroule dans un établissement de santé, en unité de court séjour.

Durant la formation, les élèves bénéficient des congés scolaires, de l'académie de Créteil Paris Versailles.

La participation à l'ensemble des enseignements est **obligatoire**.

MODALITE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se fait sur dossier et entretien de motivation

LES MODULES DE FORMATION

Ils correspondent à l'acquisition des trois compétences du cursus partiel

- Module 2 : l'état clinique d'une personne
- Module 3 : Les soins
- Module 5 : Relation communication

POSSIBILITE D'EVOLUTION DE CARRIERE : Entrée en IFSI

POSSIBILITE DE PASSERELLE : DEAP



Durée de la formation : 10 mois avec les vacances scolaires

Capacité d'accueil : 20 places



POUR TOUTE INFORMATION

Contactez :
Lycée Arthur RIMBAUD
112-114 Avenue Jean Jaurès
93120 La Courneuve
01.48.36.31.77
ce.0931738j@ac-creteil.fr